



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerce

Question écrite n° 98079

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur les cotisations des conseillers du commerce extérieur de la France qui ne sont pas déductibles des revenus taxables en France. Ce dispositif est très dissuasif. Il lui demande si le Gouvernement entend proposer une telle déduction au Parlement afin d'encourager ces chefs d'entreprise et experts de l'international qui contribuent avec dévouement au développement du commerce extérieur français et à la présence économique française dans le monde.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98079

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2016](#), page 6855

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)